

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 06 AVRIL 2023

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
15

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc  
RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - Mme Sabrina REISS - Mme Aurélie  
LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-  
Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers  
présents  
14 + 1 procuration

Absent excusé et non représenté : /

Absents : /

A donné procuration : M. Jean-Baptiste IDCZAK à Mme Priscille BAKAJ

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

#### 4. Collectivité européenne d'Alsace

##### 4.2. Demande de subvention dans le cadre de la création d'un terrain multisport, d'un pumtrack et d'une aire de jeux – rue de Landser

Madame Caroline MULLER rappelle que le Conseil Municipal, lors de la séance du 2 mars 2023, a approuvé l'avant-projet définitif pour la création d'un terrain multisport, d'un pumtrack et d'une aire de jeux - rue de Landser pour un montant total H.T. de 208 152,60 € H.T. soit 249 783,12 € T.T.C..

Elle indique que la commune peut obtenir une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du contrat de territoire Agglomération de Mulhouse.

Il est proposé au **Conseil Municipal**

- **d'approuver** le projet de création d'un terrain multisport, d'un pumtrack et d'une aire de jeux rue de Landser,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou Madame Caroline MULLER, Adjointe, à solliciter une subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la création d'un terrain multisport, d'un pumtrack et d'une aire de jeux rue de Landser à hauteur de 32 % du coût prévisionnel du projet selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles		
Travaux	Terrain multisport	130 973,60	Subventions	Région Grand Est	13 000,00
	Pumptrack	26 136,50		C.A.F.	27 000,00
	Aire de jeux	51 042,50		CeA	66 608,83
			Autofinancement		101 543,77
<b>Total</b>		<b>208 152,60 €</b>	<b>Total</b>		<b>208 152,60 €</b>

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou Madame Caroline MULLER, Adjointe, à signer tous les documents se référant à ce dossier,
- **de charger** Monsieur le Maire, ou Madame Caroline MULLER, Adjointe, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

BRUEBACH le 11 avril 2023

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER

Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

